

PROJET PEDAGOGIQUE

Institut de Formation d'Aides-Soignants

TABLE DES MATIERES

1. GENESE DU PROJET.....	5
2. CADRE REGLEMENTAIRE.....	7
2.1. Textes réglementaires français	
2.2. Textes réglementaires monégasques	
3. PHILOSOPHIE INSTITUTIONNELLE.....	8
3.1. La finalité de la formation.....	9
3.2. Les principes pédagogiques.....	10
3.2.1. Principe de l’alternance	
3.2.2. Principe de formation d’adultes.....	11
3.2.3. Principes d’accompagnement individuel et de groupe	
3.2.4. Principe de construction identitaire.....	12
3.2.5. Principe de réflexivité.....	13
4. CADRE ORGANISATIONNEL.....	13
4.1. Les missions de l’IFAS	
4.2. L’équipe de l’IFAS.....	14
4.2.1. Les formateurs permanents	
4.2.2. Le documentaliste.....	15
4.2.3. Les professionnels de terrain	
4.2.4. Le personnel administratif.....	16
4.3. Les missions du cadre formateur, coordinateur de la formation	
4.4. Les différentes postures du formateur.....	17
4.4.1. La posture d’accompagnant, de guidant	
4.4.2. La posture d’enseignant	
4.4.3. La posture de formateur	
4.4.4. La posture d’animateur.....	18
5. LE DISPOSITIF DE FORMATION.....	18
5.1. Organisation de la formation en cursus complet	
5.2. Les points forts de la formation.....	19
5.2.1. Apprentissage du vocabulaire professionnel.....	20
5.2.2. Communication orale et écrite entre professionnels.....	21
5.2.3. La connaissance de soi.....	22
5.2.4. Le projet professionnel.....	23
5.2.5. Les visites pédagogiques.....	24
5.3. Les projets novateurs	
5.3.1. Apprentissage en interprofessionnalité	
5.3.2. Apprentissage par situations simulées.....	26
5.3.3. Analyse de cas cliniques en mutualisation des compétences.....	28
5.3.4. Analyse des pratiques professionnelles.....	29
5.3.5. Projet d’animation en EHPAD.....	30

5.3.6. Politique de développement durable.....	31
5.3.7. Formation aux gestes de premiers secours	
5.4. L'alternance intégrative.....	32
5.4.1. Organisation des stages	
5.4.2. Les partenaires de stages.....	33
5.5. Le processus d'accueil et d'intégration des stagiaires.....	35
5.6. La préparation au stage.....	36
5.7. L'exploitation du stage.....	41
6. LE SUIVI PEDAGOGIQUE INDIVIDUEL ET COLLECTIF	
7. EVALUATION CONTINUE DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS.....	42
7.1. Evaluation des stages cliniques.....	43
7.2. Les épreuves écrites	
7.3. Les épreuves orales	
7.4. Les épreuves de mise en situation pratique	
8. PROSPECTIVES DE L'IFAS.....	44
8.1. Engager le partenariat avec la coordination des soins du CHPG	
8.2. Développer les formations.....	45
9. EVALUATION ET POLITIQUE QUALITE	
9.1. Evaluation du projet pédagogique	
9.2. Politique qualité	47
9.3. Les outils de la qualité.....	48

ANNEXES

Annexe 1 : cadre réglementaire

Annexe 2 : déclinaison des modules de formation

Annexe 3 : Actions de développement durable

Annexe 4 : Maquette de la planification de l'alternance

Annexe 5 : Charte des stages

Annexe 6 : Grille d'évaluation du processus accueil/intégration

Annexe 7 : récapitulatif des modalités d'évaluation

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES UTILISES

CHPG : Centre Hospitalier Princesse Grace

IFAS : institut de formation des aides-soignants

PACA : Provence Alpes Côte d'Azur

IFSI : Institut de formation en Soins Infirmiers

IDE : infirmier, infirmière

AS : aide-soignant(e)

GERACFAS : Groupement d'étude, de recherche et d'action pour la formation d'aides-soignants

1. GENESE DU PROJET

La réingénierie des formations en santé et la nécessité qui en découle de partager les connaissances et les compétences entre les différentes formations paramédicales, nous ont amenés à entamer une réflexion sur la place de l'aide-soignant dans l'équipe pluridisciplinaire et la qualité de la formation.

Actuellement, le constat au Centre Hospitalier Princesse Grace, notre établissement support, est le suivant :

- L'IFAS du CHPG, créé en 1972 et agréé par la France, a été suspendu en 2000 et n'a pas été réactivé depuis cette date ; le CHPG finance donc des formations sur le territoire français pour des agents en promotion professionnelle au sein de l'établissement
- les aides-soignants recrutés au CHPG en fonction des besoins, sont généralement issus des IFAS du département 06 mitoyen et de la région PACA mais peuvent aussi être recrutés sur candidatures d'autres régions françaises
- l'accompagnement de la personne âgée dépendante est un point fort de la politique de santé en Principauté et les besoins sont croissants
- la qualité de la formation des professionnels de santé tient une place importante dans cette même politique de santé : le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de personnes atteintes de pathologies chroniques sont des indicateurs à prendre en compte afin de former des professionnels capables de s'adapter à ces évolutions.

L'équipe pédagogique de l'institut de formation, accompagnée par le Directeur des soins, a élaboré ce projet pédagogique qui prend en compte les réformes des professions de santé présentes et à venir pour développer un institut novateur.

Le projet pédagogique, une obligation réglementaire:

"Les objectifs pédagogiques sont déclinés au sein des instituts de formation dans un projet pédagogique qui tient compte du contexte et des ressources de l'institut de formation (...)"¹

Le projet pédagogique décline plus précisément:

- les orientations de la formation,
- la conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec le métier préparé : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier,
- les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation,
- l'individualisation des parcours,
- la planification de l'alternance,

¹ Arrêté du 22 octobre 2005 modifié, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, *Annexe 1*

- les terrains de stage négociés en lien avec les critères qualité de la formation clinique,
- les modalités de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil dans le respect de la charte des stages PACA²
- les indicateurs d'évaluation du projet

Ce projet intègre les exigences réglementaires et prend en compte les besoins et les attentes des apprenants et les besoins de la population en matière de santé. Il est présenté aux tutelles Française et Monégasque et soumis pour avis au Conseil Technique de l'IFAS³.

Le projet pédagogique, document identitaire de l'équipe pédagogique:

Il fédère les formateurs et le documentaliste autour d'une mission de formation clairement définie et d'un partage de valeurs communes.

Il est la trace écrite qui permet de concrétiser et d'objectiver le cheminement pédagogique prévu et de réajuster en temps réel. C'est un outil d'analyse et de communication, un outil dynamique de construction du parcours de l'élève qui donne du sens et des repères aux élèves en formation. Il est le document de référence pour tous les acteurs de la formation.

Le projet pédagogique, outil d'amélioration de la qualité de la formation:

La culture qualité est un enjeu institutionnel au CHPG et l'institut de formation y participe de longue date. La volonté d'y inscrire le projet pédagogique de l'IFAS se concrétise dans l'élaboration d'indicateurs d'évaluation du projet, intégrés dans la démarche d'auto-évaluation qualité entreprise par l'institut depuis décembre 2014.

Un projet qualité fédère une équipe, il favorise le management participatif et facilite la prise en compte des contraintes et des ressources. Il vise :

- l'amélioration continue du fonctionnement de l'institut et de la qualité des formations dispensées
- l'engagement de la structure dans une dynamique de partage, de réflexion et d'échanges professionnels
- la garantie de confiance des apprenants, des tutelles et des partenaires de l'institut
- la mise sur le marché de l'emploi de professionnels compétents (notion de confiance des employeurs)
- la participation à l'image d'excellence du CHPG auprès des usagers de soins

² Charte des stages en établissement de santé et/ou sanitaire et social des étudiants paramédicaux - février 2007 groupe de travail régional DRASS PACA

³ Arrêté du 22 octobre 2005 modifié, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, *article 36*

2. CADRE REGLEMENTAIRE

2.1. TEXTES REGLEMENTAIRES FRANÇAIS DE REFERENCE

La formation

- Article D. 4391-1 du Code de la santé publique
- Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant du diplôme d'état d'aide-soignant
- Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005
- Instruction DGOS du 10 juillet 2014 relative aux dispenses de formation

☒ Exercice de la profession

- Arrêté Article R. 4311-4 du Code de la santé publique

☒ Exercice de la profession en France pour les ressortissants communautaires

- Article R. 4391-2 à R. 4391-7 du Code de la santé publique

☒ La procédure de validation des acquis de l'expérience

- Arrêté du 22 octobre 2005 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'état d'aide-soignant

2.2. TEXTES REGLEMENTAIRES MONEGASQUES

Les textes inhérents à la formation des aides-soignants appliqués à l'IFSI de Monaco sont strictement ceux du Ministère de la Santé français et les textes relatifs à la création et à la gouvernance de l'IFAS émanent, comme pour l'IFSI, des tutelles monégasques.

Les conditions de fonctionnement de l'Institut de Formation d'Aides-soignants du Centre Hospitalier Princesse Grace seront régies par Arrêté ministériel monégasque.

3. PHILOSOPHIE INSTITUTIONNELLE

La pédagogie sur le modèle du socioconstructivisme¹ guide depuis de longues années la conception de la formation à l'institut de formation du CHPG.

Ce modèle permet à l'élève de se construire progressivement, en fonction du développement de ses ressources et de l'acquisition des éléments de compétences liés à l'exercice aide-soignant.

L'approche socioconstructiviste met l'accent sur l'apprentissage par situations, qui permet à l'élève d'apprendre par l'intermédiaire de l'autre ; c'est ce qui se joue lors :

- des exploitations de stage,
- des travaux de groupes,
- des journées de partage avec les étudiants en soins infirmiers (cas cliniques travaillés en commun, jeux de rôles, simulation de situations de soins,...)
-

Il va également transférer cet apprentissage sur le terrain par le développement de compétences afin de devenir un professionnel responsable, capable de s'auto-évaluer et de se remettre en question.

Le choix de ce modèle est sous tendu par :

- une position privilégiée de l'élève, axe central au sein du projet
- un accompagnement individualisé de l'élève
- une posture bienveillante du formateur
- un perpétuel dynamisme dans la réalisation des projets
- une remise en question constructive
- un partenariat privilégié avec les professionnels de terrain
- la créativité, la prise de décision et la responsabilisation de chaque élève

Le modèle du raisonnement et de la démarche clinique qui a servi de socle pendant de longues années à l'enseignement des soins infirmiers à l'IFSI et à l'ancienne école d'aides-soignants du CHPG, est celui de Virginia Henderson. Sans en renier les fondements, les valeurs individuelles et professionnelles se rencontrent et s'expriment aujourd'hui dans le concept de « prendre soin » tel que proposé par Walter Hesbeen, « comme une valeur, non comme une vérité »⁴

Le point fort de l'IFAS du CHPG réside dans la volonté de mutualiser certains enseignements avec les étudiants en soins infirmiers pour développer une culture de la collaboration et de la responsabilité partagée. Mais il s'agit aussi de décloisonner les formations en santé, d'apprendre aux étudiants et aux élèves de partager les connaissances et les compétences en les construisant ensemble⁵.

⁴ «Prendre soin à l'hôpital, inscrire le soin infirmier dans une perspective soignante» Walter Hesbeen - Interéditions Masson 1997

⁵ Cf projet interprofessionalité p. 24 de ce document

3.1. FINALITÉ DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique offre à l'élève un parcours individualisé qui prend en compte ses forces et ses faiblesses pour lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la construction de son identité professionnelle.

La définition de la compétence choisie étant «la mise en œuvre en situation professionnelle de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou un métier»⁶

L'aide-soignant est un acteur de santé dont le profil est en pleine mutation dans un contexte de profonds remaniements des professions paramédicales et des politiques de santé.

Face à ces enjeux politico-socio-économiques, il doit être capable de s'adapter à un contexte en pleine évolution.

Pour cela, l'aide-soignant doit :

- se mettre en questionnement permanent et maintenir un haut niveau de compétences
- être capable d'adapter ses connaissances et compétences à une réalité professionnelle en mouvance, dans le respect des bonnes pratiques
- apprendre à travailler en réseau, en collaboration avec les différents professionnels des secteurs sanitaires et sociaux
- savoir recevoir et donner des informations en s'inscrivant dans une politique de qualité de soins et de gestion des risques
- s'impliquer dans les démarches de santé publique auprès des bénéficiaires de soins et de participer à des actions de prévention et d'éducation à la santé
- concourir à l'amélioration de la qualité des soins et participer aux Evaluations de Pratiques Professionnelles (EPP)
- participer à une approche pluridisciplinaire de situations de soins

Pour y parvenir, et en regard du référentiel de formation et de nos valeurs, nous avons choisi de privilégier les principes suivants pour guider l'élève dans son parcours de formation:

- **le respect et l'équité** : guider les étudiants dans une réflexion sur la considération, la bienveillance dans le soin, l'indulgence et le non-jugement vis à vis d'autrui, en suivant un principe d'égalité et de justice de traitement
- **le sens des responsabilités** : former des élèves capables d'agir dans le respect des règles et de l'éthique professionnelle, de prendre des initiatives en étant conscients de la portée de leurs actes dans les situations de soins, et capables d'en répondre
- **l'autonomie** : ou la capacité d'agir par soi-même. L'élève apprend à s'autogérer, à être acteur de sa formation, accompagné dans ce cheminement par les cadres formateurs, il développe peu à peu la capacité de réflexion sur sa propre pratique

⁶ Définition donnée par l'AFNOR

3.2. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES :

Les principes pédagogiques sont liés au cadre réglementaire de la formation et de la profession et aux valeurs qui sous-tendent notre philosophie.

Elles doivent permettre aux élèves d'acquérir les 8 compétences aides-soignantes afin qu'ils deviennent de futurs professionnels éthiquement responsables et capables d'initiatives raisonnées et collaboratives dans le champ de leur fonction.

3.2.1. Principe de l'alternance : une formation professionnalisante, ancrée sur la réalité et les besoins de la communauté.

La pédagogie de *l'alternance réelle ou intégrative* repose sur quatre principes définis par Malglaive :

- Reconnaissance du rôle de chaque acteur et coopération entre l'IFAS et le terrain
- Approche inductive des situations pour l'élève (acquisition et renforcement de la théorie à partir des situations de travail rencontrées sur le terrain)
- Notion de partenariat avec mise en place d'une charte d'encadrement, de livrets d'accueil, de responsables d'encadrement, avec respect de la mise en œuvre des bonnes pratiques
- Dispositif d'évaluation impliquant tous les acteurs.
-

Ces principes visent à provoquer des changements, des transformations sur l'élève, qui vont lui permettre de trouver des repères à travers des approches multi-référentielles.

Le formateur s'intègre dans cette alternance à travers un positionnement éthique : l'écart entre théorie et pratique, évoqué par l'élève lors des retours de stage est un écart incontournable et nécessaire. Le rôle du formateur n'est pas de vouloir le supprimer, mais plutôt de l'exploiter pour qu'il devienne formateur pour l'élève et qu'il apporte du sens à sa compréhension.

L'alternance est organisée de façon cohérente et fait collaborer étroitement les formateurs de l'IFAS avec ceux des terrains de stages.

L'objectif poursuivi est d'accompagner l'élève pour:

- Qu'il transpose ses connaissances et ses expériences tout au long de son parcours
- Qu'il développe peu à peu les habiletés nécessaires à l'acquisition des compétences professionnelles
- Favoriser la professionnalisation par une réflexion continue sur les pratiques et les savoirs
- Une recherche de sens qui lui permette de s'approprier les acquisitions, d'apprendre en conceptualisant et en transférant dans de nouvelles situations

3.2.2. Principe de formation d'adultes qui relève d'un processus de construction identitaire et qui part du postulat que l'adulte en formation:

- S'inscrit dans le projet qui lui est proposé avec ses valeurs, son vécu, ses expériences, ses connaissances
- A fait un choix professionnel motivé et intéressé par les problématiques de santé
- Veut être responsable de ses initiatives et prises de décisions
- Est une personne en évolution, en devenir, qui va transformer ses représentations initiales
- Est une personne capable de s'auto évaluer et de se remettre en question

Bien que le référentiel de formation aide-soignant considère que les personnes en formation sont des « élèves », la philosophie institutionnelle privilégie la notion *d'apprenant*, mot d'origine québécoise qui désigne :

- Toute personne qui occupe la position du sujet dans une situation pédagogique
- Toute personne qui apprend, qui est inscrite dans un cheminement d'apprentissage
- Un sujet qui participe activement à ses apprentissages⁷.

Les équipes pédagogiques seront donc attentives à :

- Partir des centres d'intérêt de l'apprenant pour déclencher sa motivation
- Cerner sa culture professionnelle, sa vision du monde, sa représentation de la formation et sa motivation à la suivre
- Essayer de découvrir ses styles d'apprentissage privilégiés pour adapter les méthodes pédagogiques les plus pertinentes

3.2.3. Principes d'accompagnement individuel et de groupe :

- Répondre aux besoins de l'élève dans ses choix de formation
- Lui permettre d'établir son portefeuille de connaissances et de compétences et de préparer son projet professionnel
- Créer les conditions favorables à une dynamique de groupe qui amène l'élève à se projeter dans sa construction professionnelle
- Faciliter l'échange entre les élèves et avec les étudiants en soins infirmiers afin de leur faire acquérir le sens de l'argumentation
- Préparer l'élève au travail en équipe pluridisciplinaire et aux évolutions de la profession.

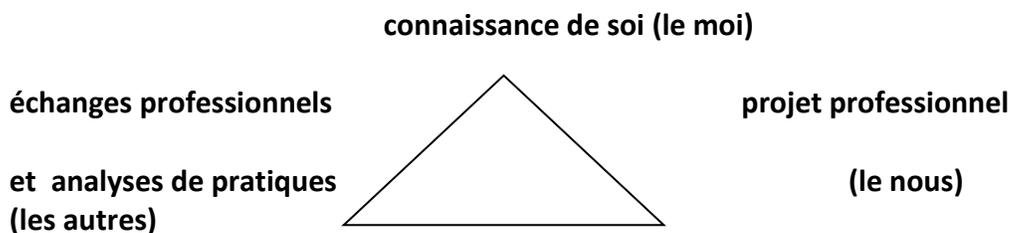
⁷ « Dictionnaire actuel de l'éducation » - Renald LEGENDRE Éditions Guérin – Montréal. CEDIP -(2005)

3.2.4. Principe de construction identitaire :

Selon Claude Dubar, l'identité est à la fois identité pour soi et identité pour autrui. Identité pour soi car elle renvoie dans un premier temps à l'image que l'on se construit de soi-même (le moi). Identité pour autrui car l'identité est aussi l'image que nous souhaitons renvoyer aux autres (le nous). Enfin, l'identité se construit à travers l'image que les autres nous renvoient (les autres). L'identité est donc issue d'un processus de construction. Elle est le fruit de l'interaction de ces trois paramètres⁸.

En s'appuyant sur ces travaux, notre réflexion nous a conduit à élaborer la construction de la posture professionnelle de l'élève, à partir de la connaissance de soi.

Elle repose sur la triade:



Il s'agit d'une réflexion et d'une auto-évaluation qui aide l'élève à mieux se connaître et comprendre ses valeurs personnelles, ses émotions et ses rapports aux autres. Les formateurs et les professionnels des terrains de stages accompagnent le cheminement de l'élève dans cette construction professionnelle, un des points forts du projet pédagogique⁹

Cette construction s'appuie sur des points étapes :

- Les représentations de la profession, de la santé, du soin
- La conception de l'homme
- L'identification des émotions
- Le travail d'équipe, argumentation et négociation
- Le positionnement professionnel : immersion dans la culture professionnelle, confrontation entre le métier idéalisé et le métier réel,

Le point fort de cette construction identitaire réside dans le nombre réduit d'élèves qui permet aux formateurs d'accompagner chacun d'entre eux à son rythme. La disponibilité des cadres formateurs fait partie de la culture de l'institut et permet de répondre individuellement aux besoins de l'élève pour la construction de son identité professionnelle.

En partenariat avec deux psychologues experts, les élèves bénéficient de séquences pédagogiques qui permettent de travailler la posture professionnelle dans un cadre sécurisé. C'est ce parcours, de l'élève « candide » vers la découverte et l'intériorisation de son identité professionnelle, qu'accompagne le formateur de l'IFAS.

⁸ La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles – Claude DUBAR- Paris, A. Collin- (2002)

⁹ Cf déclinaison du projet autour de la connaissance de soi page 22 de ce document

3.2.5. Principes de réflexivité :

Dans le cadre d'une pédagogie de type-réflexif il s'agit avant tout de créer les conditions d'apprentissage au regard des 3 paliers d'apprentissage :

- **comprendre** : l'élève acquiert des savoirs nécessaires à la compréhension des situations de soins
- **agir** : l'élève mobilise les savoirs acquis, puis est capable d'agir et d'évaluer ses actions
- **transférer** : l'élève est capable de transposer ses acquis à de nouvelles situations de soins.

Ainsi, il donne du sens à son action en confrontant ses représentations à la réalité des situations dans lesquelles il intervient.

L'interactivité entre l'élève et le cadre formateur référent du suivi pédagogique constitue un élément clé de l'application de ces principes pédagogiques.

Elle est permise grâce à la place donnée à l'apprenant en tant qu'acteur de sa formation, dans le respect et la confiance mutuelle, c'est-à-dire en toute bienveillance, et est facilitée par le petit nombre d'élèves en formation.

La pédagogie participative et la formation individualisée trouve toute sa place dans ce modèle réflexif où l'étudiant prend réellement sa place d'acteur.

4. CADRE ORGANISATIONNEL

4.1. LES MISSIONS DE L'IFAS

En réponse aux besoins de santé de la population monégasque et des communes françaises limitrophes de la Principauté, et conformément à la réglementation en vigueur¹⁰, l'IFAS a pour missions principales :

- la formation initiale par la préparation au diplôme d'Etat d'aide-soignant
- la formation préparatoire à l'entrée en institut de formation. A ce titre, l'institut propose un cycle préparatoire au concours d'entrée en IFAS
- la formation continue des professionnels, dont l'adaptation à l'emploi.
- la documentation et recherche d'intérêt professionnel

Au regard de ces missions, le directeur des soins dirigeant un IFSI/IFAS est responsable :

- de la conception du projet pédagogique
- de l'organisation de la formation initiale, préparatoire et continue dispensée dans l'institut ainsi que des sessions de préparation à l'entrée dans ces instituts

¹⁰ Décret n°2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière – article 5-
Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation paramédicaux- article 3 et 6

- de l'organisation de l'enseignement théorique et clinique
- de l'animation et l'encadrement de l'équipe de formateurs
- du contrôle des études et de la mise en œuvre du droit des étudiants (et élèves)
- du fonctionnement général de l'institut
- de la recherche en soins infirmiers et en pédagogie conduite par l'équipe enseignante

4.2. L'EQUIPE DE L'IFAS

Le déroulement de la formation des aides-soignants au sein de l'IFSI est une valeur ajoutée pour proposer une prestation de qualité en s'appuyant sur les compétences pédagogiques de l'équipe de cadres formateurs en place.

C'est la garantie d'offrir une prestation professionnelle assurée par des cadres dont l'exercice professionnel riche et varié, du secteur sanitaire et social, va contribuer à proposer un projet pédagogique adapté aux profondes mutations des formations en santé.

4.2.1. Les formateurs permanents

Sur le plan réglementaire, le formateur est un infirmier reconnu qui transmet des connaissances théoriques et cliniques, à partir de son expérience antérieure et de sa spécificité professionnelle. Il contribue, sous l'autorité du directeur, à la réalisation des missions de l'institut.

Selon l'arrêté du 30 mars 1992 : « Il contribue à l'enseignement théorique et clinique et à l'évaluation continue des élèves aides-soignants. Il est responsable du suivi pédagogique de ceux-ci et participe à la réalisation de recherches en soins infirmiers »

Ainsi, le formateur permanent est un facilitateur, un élément moteur de la formation en alternance et non pas un transmetteur de connaissances livresques. Il accompagne les élèves aides-soignants en apprentissage tout au long de leur parcours de formation. Il favorise le développement de leur potentiel.

L'équipe est constituée d'un formateur à temps plein, coordinateur pédagogique, « personne ressource » pour l'élève sur la durée de sa formation, et d'infirmiers en poste dans les services du CHPG.

Le choix du Directeur des soins de l'IFSI a été de positionner un cadre de santé formateur sur le poste de coordinateur de la formation. Ses compétences en pédagogie des adultes et de management sont nécessaires à **l'articulation et à la mutualisation de certains enseignements entre les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants pour une formation interprofessionnelle pertinente et productive**¹¹

¹¹ Ibid référence 5

Une rotation avec les autres cadres formateurs est organisée tous les 3 à 5 ans, selon les compétences présentes dans le reste de l'équipe pédagogique.

Tous les cadres formateurs de l'IFSI participent également à la formation en fonction de leur expertise et dans les temps forts de la mutualisation de l'apprentissage des savoirs entre élèves aides-soignants et étudiants infirmiers.

4.2.2. Le documentaliste

Le CDI est l'outil indispensable à l'activité de l'institut de formation. Il est un lieu d'apprentissage et de recherche pour les étudiants et pour les élèves.

Le documentaliste est placé sous l'autorité du Directeur de l'IFSI, il est en liaison fonctionnelle avec les cadres de santé formateurs et fait partie intégrante de l'équipe pédagogique.

Il est issu de la filière soignante, par choix du directeur des soins de l'IFSI, pour ses compétences et son expertise professionnelle de terrain. De ce fait, son activité est toujours étroitement liée à l'activité pédagogique et de recherche.

Il est en relation permanente avec les cadres formateurs et les étudiants et élèves, et ses missions sont les suivantes:

- Participer à des séances pédagogiques en lien avec l'apprentissage des contenus communs aux élèves aides-soignants et étudiants infirmiers
- Sélectionner des sources d'information et choisir les outils de recherche les plus pertinents par rapport aux besoins en formation des apprenants et des formateurs,
- Assurer la gestion du fonds documentaire de l'institut,
- Exercer la veille documentaire et technologique et la diffusion des informations aux cadres formateurs et aux apprenants.

La collaboration effective entre les formateurs et le documentaliste est un gage de performance de l'apprentissage et de la recherche.

4.2.3. Les professionnels de terrain

Les infirmiers et aides-soignants du CHPG sont présents dans la formation à l'institut et participent également aux exploitations de stages, aux mises en situations simulées et à l'apprentissage des savoirs pratiques en laboratoire clinique. Ils accompagnent les élèves dans l'apprentissage clinique et plus particulièrement le transfert des connaissances dans la pratique professionnelle, le développement de leur identité professionnelle

Les professionnels tuteurs de stage participent aux évaluations et à la validation des compétences.

Des professionnels de santé dans le domaine sanitaire ou social, reconnus pour leur expertise, dispensent des cours spécifiques auprès des élèves, en regard des objectifs de formation du référentiel et dans les objectifs d'apprentissage de la séquence pédagogique concernée. (médecins, psychologues, ergothérapeute, animateur, etc....)

4.2.4. Le personnel administratif

Il accompagne les élèves sur le plan administratif et financier: gestion des dossiers, mise à jour des informations, suivi des dossiers financiers, attribution des logements...)

Il veille à la conformité des dossiers administratifs des élèves

Il fait le lien avec la médecine du travail monégasque qui assure le suivi des élèves

4.3. LES MISSIONS DU CADRE FORMATEUR, COORDINATEUR DE LA FORMATION

Le cadre formateur réalise la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de formation. Il assure la coordination et l'enseignement des contenus de formation en complémentarité avec les intervenants extérieurs et en lien avec leurs domaines d'expertises.

Il participe également à la formation des étudiants infirmiers, notamment dans les séquences de mutualisation de la formation avec les élèves aides-soignants.

Il décline ses missions parmi les dimensions suivantes:

La dimension pédagogique permet de:

- Construire, organiser et mettre en œuvre le projet pédagogique et de formation
- Evaluer et réajuster le processus pédagogique
- Superviser et coordonner les intervenants extérieurs et réguler leurs enseignements
- Guider les élèves dans leur participation à des groupes de travail avec d'autres apprenants en santé (étudiants en soins infirmiers, auxiliaires de vie, auxiliaires de puériculture,...)
- Assurer l'accompagnement pédagogique individuel de l'élève aide-soignant, en préparation de stage, sur le terrain de stage et au retour de stage
- Accompagner l'élève tout au long de la construction de son projet professionnel

La dimension de gestion permet de :

- Participer à la sélection des candidats au concours d'entrée
- Assurer le suivi du dossier d'évaluation continue de l'élèves et de ses absences
- Gérer le planning de formation annuelle de la promotion
- Gérer et coordonner les parcours de stages des élèves
- Assurer la liaison IFAS/ tuteurs de stages
- Organiser les différentes épreuves d'évaluation de la formation
- Gérer les ressources matérielles pédagogiques de l'institut

- Assurer l'ensemble de l'archivage informatique et papier de chaque promotion
- Exercer la supervision des enseignements prodigués par les autres intervenants permanents ou vacataires

La dimension de recherche permet de :

- Participer à l'évaluation et à l'amélioration des pratiques professionnelles avec les élèves et les partenaires de santé
- S'inscrire dans une dynamique d'évolution de la formation, en partenariat avec la France (travaux inter-IFAS, travaux du GCS de l'Académie de Nice et travaux en région PACA, journée d'études et de formation continue)
- Participer aux actions de représentation professionnelle monégasques avec les élèves
- Représenter et participer aux assemblées nationales et régionales du GERACFAS

4.4. LES DIFFERENTES POSTURES DU FORMATEUR

4.4.1. La posture d'accompagnant, de guidant:

- Aide l'élève à cheminer dans sa réflexion et dans la construction de son projet professionnel et de son identité professionnelle, à trouver lui-même les réponses à ses questions.

Cette posture requiert une attitude réflexive et un questionnement éthique de la part du formateur. Selon Maela PAUL¹², « l'accompagnement se donne pour tâche de restituer à la personne l'espace de choix, de décision et de pouvoir qui contribue à son émergence en tant que sujet »

4.4.2. La posture d'enseignant:

- Consiste à transmettre un savoir, posture choisie pour certains enseignements théoriques de l'ordre, notamment du cadre réglementaire ou de savoirs contributifs aux savoirs soignants.

4.4.3. La posture de formateur:

- Favorise le développement de compétences en permettant à l'élève d'expérimenter, de construire des solutions d'amélioration et de s'auto-évaluer.

¹² Maela PAUL, L'Accompagnement, une posture professionnelle spécifique, Savoir et formation - PSYCHANALYSE, PSYCHIATRIE, PSYCHOLOGIE SOCIOLOGIE- L'HARMATTAN (2006)

4.4.4. La posture d'animateur:

- Permet de créer les conditions favorables à l'émergence de compétences collectives à partir des connaissances des participants et de favoriser les échanges.

5. DISPOSITIF DE FORMATION

5.1 ORGANISATION DE LA FORMATION EN CURSUS COMPLET

Durée de la formation continue et organisation : 10 mois en continu pour le cursus initial. La formation continue s'étend aujourd'hui sur une année de formation, mais dans l'optique prévisionnelle du changement de programme, l'équipe pédagogique a entamé un processus de réflexion pour la réorganisation de la formation sur l'allongement des études.

La formation de la promotion 2018/2019 sera programmée du 5 septembre 2018 au 7 Juillet 2019.

Une pré-rentree est organisée le vendredi qui précède la rentrée.

Les objectifs de cette 1/2 journée sont de:

- Apporter diverses informations relatives à la formation : planning de l'alternance, vacances, ... et relatives à la vie à l'institut : visite des locaux, tenues professionnelles, repas au CHPG, ...
- Réaliser la mise à jour des dossiers administratifs
- Participer à la bourse aux livres organisée par les seniors
- Favoriser une première rencontre avec les étudiants en soins infirmiers, cette journée est organisée au même moment pour les deux formations.

La formation clinique est de 840 heures découpées en 24 semaines de stage réalisées dans les structures sanitaires, sociales ou médico-sociales de la Principauté et, en fonction du projet professionnel de l'élève, de certaines structures françaises.

Les élèves bénéficieront des 2 semaines de congés pendant les vacances scolaires de Noël et une semaine en fin de formation.

Le choix de la planification de l'alternance ci-dessous, a été réalisée en adéquation avec la philosophie et les principes notre institut de formation¹³

Le programme se base sur le référentiel métier et s'organise d'un référentiel de formation¹⁴ et de compétences

- **Un référentiel de formation :**

Il vise l'acquisition des 8 compétences du métier et est décliné en 8 modules

¹³ Cf chapitre sur l'alternance intégrative page 32 de ce document

¹⁴ Déclinaison des modules de formation en *annexe 2*

- **Un référentiel de 8 compétences :**

La compétence fait appel à différentes ressources : savoirs théoriques, pratiques, méthodologiques, relationnels et sociaux (comportements), savoirs issus de l'expérience et de l'implication.

Ils sont déclinés dans le tableau ci-dessous :

MODULES	DENOMINATION	8 COMPETENCES A ACQUERIR	DUREE
Module 1	Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne	Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne, en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie	140 heures
Module 2	L'état clinique d'une personne	Apprécier l'état clinique d'une personne	70 heures
Module 3	Les soins	Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne	175 heures
Module 4	Ergonomie	Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes	35 heures
Module 5	Relation - communication	Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage	70 heures
Module 6	Hygiène des locaux hospitaliers	Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	35 heures
Module 7	Transmission des informations	Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins	35 heures
Module 8	Organisation du travail	Organiser son travail dans une équipe pluriprofessionnelle	35 heure
TOTAL HEURES			595h

5.2. LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le principe de plaisir d'apprendre par l'utilisation de méthodes variées, actives, inductives, déductives, etc...est omniprésent à l'institut de formation du CHPG et sa mise en œuvre est facilité par le petit nombre d'apprenants et les moyens multiples et variés mis à disposition de l'équipe pédagogique.

5.2.1. Apprentissage du vocabulaire professionnel :

L'apprentissage du vocabulaire professionnel est une nécessité dans le processus d'acquisition d'un langage professionnel commun et de compréhension du champ de la santé et des soins. Il est formalisé dans le Module 2, *l'état clinique d'une personne*, mais le choix pédagogique est de le travailler en transversal pour que son acquisition ait du sens pour les élèves en formation.

L'apprentissage du vocabulaire professionnel est réalisé en transversalité, tout au long des 10 mois de formation et est mis en lien avec les différents modules abordés, après acquisition des bases fondamentales. Celles-ci permettent à l'élève de développer des automatismes pour l'analyse du vocabulaire médical afin qu'il puisse être capable de transférer ses connaissances aux termes médicaux les plus fréquemment rencontrés.

L'accent est mis sur le découpage du mot et la compréhension de sa construction (préfixe, suffixes,...) puis sur les termes en lien avec les domaines de connaissance de l'aide-soignant

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et identifier un certain nombre de termes médicaux relatifs au corps humain, à certaines pathologies et examens complémentaires
- Appliquer les consignes reçues en toute sécurité
- Avoir une communication adaptée avec le patient

Méthodes pédagogiques :

Un premier temps va permettre d'évaluer les acquis de chacun en matière de maîtrise de la langue française et de proposer les réajustements nécessaires.

Puis, pour apprendre un vocabulaire nouveau, plusieurs étapes sont indispensables à connaître:

- **mémoriser sa signification** : une des techniques est de l'associer à « l'image de l'objet » mais n'est pas facilement applicable à tout le vocabulaire médical.
- **mémoriser son orthographe** : le découpage du mot et l'analyse de son contenu facilitent cette mémorisation
- **mémoriser son utilisation** : analyser le mot dans son contexte, notamment à travers les contenus des dossiers de soins

Il est scientifiquement prouvé qu'il est plus productif de réactiver les connaissances en espaçant les temps d'apprentissage, que de répéter sur un laps de temps réduit les contenus à acquérir, ce qui renforce notre choix d'apprentissage du vocabulaire en transversalité.

Outils pédagogiques :

- Exercices en e-learning sur la plateforme *Voltaire* favorisant un suivi en orthographe et développant les compétences en français, en fonction des difficultés et des points forts de chacun
- Quizz, grilles à trous, schémas à annoter

- Mises en situations simulées
- Etude de dossiers
- Evaluations formatives avec corrections par les élèves des copies mélangées

5.2.2. Communication orale et écrite entre professionnels :

Clef de voûte du *prendre soin*, la communication est un axe fort de la formation et est déclinée dans le Module 5 qui lui est entièrement consacré.

La « démarche du prendre soin » comme le dit Walter Hesbeen, nécessite de tisser des liens de confiance avec la personne soignée et son entourage. Pour cela, il est nécessaire de savoir communiquer, de savoir s'adapter à l'autre, à ce qu'il est, à ce qu'il vit, et cela passe aussi par la parole.

Pour pouvoir expliquer le soin, il faut être capable de comprendre les maux, les mots de la souffrance, comprendre les mots du soin tout simplement.

Le module 5 sera décliné en transversalité et l'accent sera mis tout particulièrement sur la qualité de la communication orale et sur les transmissions écrites car il est tout aussi indispensable de savoir retranscrire ses observations, ce qui a été entendu, ce qui a été fait pour le patient, ce qui a été dit.

Objectifs pédagogiques:

- Permettre à tous les élèves d'acquérir les bases de la transmission orale et écrite par l'utilisation d'un vocabulaire adapté
- Acquérir les connaissances nécessaires à la communication professionnelle
- Maîtriser les éléments de base des écrits professionnels présents dans le dossier de soins du patient

Méthodes pédagogiques :

Favoriser la prise de parole des élèves en groupe restreint puis en grand groupe dans un contexte sécurisé, de mise en confiance et de respect mutuel

Donner les moyens aux élèves de développer leur expression orale et écrite en donnant libre cours à leur créativité

Valoriser les productions réalisées

Développer les capacités d'utilisation de l'outil informatique par une session de formation avec les techniciens informatiques du CHPG

Soutien du documentaliste dans la recherche bibliographique et la méthodologie de l'écrit professionnel

Outils pédagogiques :

- Revue de presse hebdomadaire
- Régulateur de classe (transmissions entre les élèves et les cadres, régulation de la vie de groupe ...)
- Analyse d'une situation relationnelle au cours de chaque stage

- Analyse de cas cliniques partagés avec d'autres élèves et étudiants en santé
- réalisation de projets en santé publique au sein du CHPG ou en Principauté
- Exercices en e-learning sur la plateforme *Voltaire* favorisant un suivi en orthographe et développant les compétences en écriture
- Exercices sur les outils informatiques de l'établissement et rendus de travaux tapuscrits

5.2.3. La connaissance de soi

Etablir une communication congruente et personnalisée avec la personne soignée requiert un travail individuel et collectif sur la connaissance de soi. De ce fait, la construction de ce projet est réalisée autour de points clés :

- Les représentations de la profession, de la santé, du soin
- La conception de l'homme
- L'identification des émotions
- Le travail d'équipe
- Le positionnement professionnel

Les objectifs:

- Aider l'élève à se connaître pour mieux appréhender le travail d'équipe
- Savoir identifier ses émotions et les adapter aux situations professionnelles
- Lui permettre de développer sa créativité
- Favoriser son autonomie par la prise d'initiatives, le responsabiliser
- Lui permettre de se structurer et d'avoir des repères facilitant son fonctionnement dans le groupe
- Lui permettre de développer les compétences attendues.
-

Méthodes pédagogiques:

- Entretiens individuels de soutien, de réajustement...
- Utilisation de la méthode de simulation en santé
- Des positionnements en chef de projets
- Des rôles d'animation, de régulation
- Des rencontres professionnelles:
 - enseignement à l'IFSI par des professionnels et des patients experts dans des domaines ciblés
 - visites de structures sanitaires et sociales en lien avec les unités d'enseignement
 - participation à des journées professionnelles.

Le temps fort de cette construction réside dans le nombre réduit d'élèves qui permet aux formateurs d'accompagner chaque étudiant à son rythme, au cours de suivis pédagogiques individuels et de groupe.

La disponibilité des formateurs fait partie de la culture de l'institut et permet de répondre de manière personnalisée aux besoins de chaque élève pour la construction de son identité professionnelle.

En partenariat avec deux psychologues experts, les étudiants bénéficient d'une séquence pédagogique qui s'appuie sur la méthode intitulée: « Le théâtre de l'opprimé ». Cette séquence permet de travailler la posture professionnelle dans un cadre sécurisé. Des jeux de rôle sur le binôme IDE/AS sont organisés au cours de la formation avec les étudiants en soins infirmiers.

5.2.4. Le projet professionnel

Le projet professionnel est l'expression d'une intention individuelle par rapport à la profession choisie, en construction permanente. Il se réalise par un accompagnement continu tout au long de formation et dans le prolongement de la connaissance de soi. C'est un engagement dans les valeurs professionnelles, qui permet à l'étudiant de se projeter en tant que futur soignant.

Objectifs :

- savoir décrire son parcours et clarifier ses valeurs
- être capable de repérer ses forces et ses limites
- faire des liens entre les différentes expériences personnelles et professionnelles vécues et le futur métier d'aide-soignant
- redéfinir ses motivations
- faire les liens entre ses propres valeurs et celles de la profession

Moyens pédagogiques :

- exploitations des vécus de stage,
- séances de suivi pédagogique individuel et collectif
- élaboration de projets en groupes d'élèves
- participation à des journées, (information, conférences...),

Modalités :

Pour permettre à l'élève de mettre en évidence ces éléments, une réflexion sera mise en œuvre. Le dernier stage situé en fin de formation est un stage de projet professionnel.

Il se déroule dans une structure optionnelle que l'élève choisit en accord avec l'équipe pédagogique. Il est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève. Il va permettre :

- d'augmenter des connaissances ou des compétences spécifiques ou complémentaires pour une meilleure insertion professionnelle,
- de confirmer ou d'infirmer son projet en termes de choix,
- de préciser une professionnalisation dans une voie clairement choisie,
- de lui offrir l'opportunité d'un stage qui peut déboucher sur un emploi.

5.2.5. Les visites pédagogiques :

Elles permettent aux élèves de rencontrer des professionnels de terrain dans le cadre de l'alternance intégrative.

Les sorties institutionnelles sont organisées en fonction des contraintes de la structure d'accueil et du calendrier semestriel de la formation:

- **Module 1 Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne** : visite du Centre Hélio-marin de Vallauris /prise en charge du handicap dans la vie quotidienne

- **Module 5 Relation – Communication** : visite du Centre Sperenza- Albert II, accueil de jour thérapeutique aux personnes résidant à Monaco souffrant de la maladie d'Alzheimer ou présentant des troubles cognitifs

5.3. PROJETS NOVATEURS

5.3.1. Apprentissage en interprofessionnalité : élèves aides-soignants et étudiants infirmiers

La collaboration IDE/AS vise à unir leurs compétences respectives dans la prise en charge des patients par rapport à un objectif de soins communs ; elle est abordée dès la formation initiale avec des projets pédagogiques respectifs IFSI/IFAS qui soulignent l'importance du travail en collaboration AS/IDE par la réalisation d'enseignement en commun.

La scission entre les formations disparaît, le discours est commun aux deux métiers, la notion de binôme prend tout son sens.

Les autres filières de formation ne sont pas présentes à l'institut du CHPG au moment de l'ouverture mais seront intégrées en fonction des besoins de la politique de santé en Principauté.

Objectifs :

- Développer une culture partagée entre les élèves et étudiants de différentes filières
- Permettre aux apprenants de construire ensemble un travail d'équipe et de donner du sens au concept de collaboration
- Mettre en actes le travail en équipe

Modalités :

Temps forts techniques:

- Simulation de soins pour la réalisation de soins de confort (toilette, habillage...)
 - le lever et l'installation de la personne au fauteuil
 - l'installation dans le lit, pour le repas
 - le lever de la personne dépendante (simulateur de dépendance)(projet développé au point suivant 5.3.2.)
- Réalisation de feuilles de surveillance des paramètres vitaux
- Jeux de rôle de transmissions orales
- Séances de travail de manutention au lit du patient, en binôme

Temps forts de l'enseignement partagé :

- Démarche de soin et analyses de cas cliniques
- Communication soignant/soigné
- Ergonomie
- Bases en hygiène
- Organisation du travail en équipe pluridisciplinaire

Les temps de partage dans la formation des élèves aides-soignants nécessitent l'implication des étudiants des 3 années de formation, même si la majorité de ce temps l'est plus particulièrement avec les étudiants infirmiers de 1^{ère} année.

Méthodes pédagogiques :

- Travaux dirigés
- Travaux pratiques en laboratoire clinique
- Situations simulées
- Jeux de rôle
- Travaux de groupe

Les élèves aides-soignants et étudiants infirmiers étant bien évidemment mixés dans les groupes à chacune des séquences énumérées.

5.3.2. L'apprentissage par situations simulées :

L'apprentissage par simulation fait appel à d'autres processus intellectuels que le raisonnement logique seul. Il requiert des capacités créatrices de l'apprenant. Cette stratégie redonne aux « savoir-faire » une place que l'enseignement traditionnel leur a longtemps contesté. Simuler pour comprendre et apprendre à la fois. De simple spectateur l'apprenant devient acteur, un chercheur à la découverte de phénomène nouveau.

La pédagogie constructiviste sur laquelle s'appuie notre projet pédagogique nous rappelle que l'action est un moment important dans la construction des connaissances. Engagement de l'apprenant dans des démarches actives où il est acteur de son propre savoir.

Depuis 2 ans, l'IFSI du CHPG a initié ce projet auprès des étudiants infirmiers avec succès. Dans le cadre de temps de formation partagés avec les étudiants infirmiers, le projet est en cours de révision pour y inclure les élèves aides-soignants notamment dans l'apprentissage des soins de confort, de la surveillance de l'état clinique d'une personne et de la transmission des données recueillies, de l'aide aux soins réalisés par l'infirmier et de la mise en œuvre des techniques d'ergonomie.

Ces différents temps d'apprentissage permettent une réflexion sur le travail d'équipe et la collaboration et l'organisation du travail en équipe pluridisciplinaire.

Objectifs généraux: Simuler pour apprendre

De Jong¹⁵ énonce un certain nombre de **raisons** qu'il qualifie *d'affectives* :

- L'attrait de la simulation pour l'apprenant,
- L'augmentation de sa motivation,
- Une meilleure compréhension des phénomènes,
- Une plus grande aptitude à l'adaptation pour des problèmes similaires dans d'autres contextes, etc.

Des **raisons pratiques**¹⁶ sont également citées :

- L'environnement ou le matériel, source d'angoisse pour le débutant.

Des **raisons de complexité**, on peut introduire des situations d'extrême gravité pour entraîner l'apprenant à réagir, changer l'échelle de temps pour améliorer la compréhension, simplifier ou altérer une réalité pour mieux l'étudier.

¹⁵ DE JONG T., « Learning and instruction with computer simulations », *Education & Computing*, n° 6, 1991

¹⁶ HERZOG J.M., FORTE E.N., « A Goal Oriented Simulation in Chemical Thermodynamics », International Conference on Computer Aided Learning and Instruction In Science and Engineering (Calisce 94), Paris, France, septembre 1994.

**Objectifs d'apprentissage: Permettre l'apprentissage dans un contexte sécurisé
« *Jamais la première fois sur le patient* »¹⁷**

- Analyser ses pratiques professionnelles en situation simulée
- Avoir le droit à l'erreur
- Pas de risque pour le patient
- Permettre la répétition des séquences pédagogiques
- Former à des procédures, à des gestes, à la prise en charge de situations cliniques
- D'acquérir et de réactualiser des connaissances et des compétences (techniques ou non techniques)
- De favoriser la réflexivité dans l'apprentissage

Outre ces objectifs indissociables de la notion d'apprentissage en situation, des objectifs en lien avec une réflexion sur le travail d'équipe a permis aux cadres formateurs d'élaborer des ateliers communs aux élèves aides-soignants et étudiants en soins infirmiers.

L'origine du mot « équipe » ou « équipa » provient du vieux français « esquif » qui désignait une suite de bateaux attachés les uns à la suite des autres et tirés par des hommes comme les bateliers de la Volga. C'est bien l'image de l'équipe caractérisée par la collaboration de tous et le partage de la tâche.

Les membres de l'équipe ont conscience de l'appartenance au groupe et poursuivent un but commun. Ce travail suppose un investissement collectif, dont **les fondements doivent se construire ensemble.**

L'apprentissage en situation simulée nous a semblé un bon levier de construction de l'équipe et plus particulièrement du binôme aide-soignant/infirmier.

Objectifs d'apprentissage en binôme élève aide-soignant/étudiant infirmier :

- Comprendre les relations qui s'instaurent dans une équipe
- Analyser et comprendre la répartition des tâches selon les compétences et capacités de chacun
- Aborder des situations à risque pour le patient et améliorer ses capacités à y faire face, en tenant compte de son co-équipier
- De reconstituer des événements indésirables réels et de les comprendre
- De développer la co-construction des savoirs

La simulation est intégrée dans le parcours de formation et plus particulièrement:

- En module 1 : « accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne », à partir d'un scénario sur l'observation, le recueil de données, le raisonnement clinique.

¹⁷ Granry ,JC Moll MC, Recommandations de la Haute Autorité de Santé, janvier 2012.

- En module 2 et 3, « état clinique d'une personne », et « les soins », par un scénario incluant la surveillance des paramètres vitaux, la surveillance clinique et les techniques de manutention. Des simulations en « chambre des erreurs » sont réalisées par les aides-soignants, les étudiants infirmiers étant en position d'observateurs et d'évaluateurs
- En module 5, relation –communication sont abordées les techniques de communication en simulation à partir de jeux de rôle suivis d'une séance de débriefing.

Outils pédagogiques :

- 2 laboratoires cliniques, soit 4 postes de travail au lit du patient
- 4 mannequins de soins
- Matériel pédagogique varié, y compris celui de simulation du handicap, ...
- Matériel de vidéo
- Chambre des erreurs
- Des scénarii de situations cliniques

5.3.3. Analyse de cas cliniques en mutualisation des compétences:

L'objectif poursuivi est de partager les champs de compétences de tous les étudiants paramédicaux dès la formation initiale et donc de proposer une réflexion en transversalité des cursus de formation.

Dans le cadre des UE Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité, l'institut a initié un projet d'analyse de cas cliniques partagés par des étudiants de filières paramédicales différentes, afin de mettre en exergue les rôles et fonctions de chacun et de travailler le chemin clinique au service du patient.

Pour cela, le support pédagogique retenu est un cas clinique élaboré par les cadres formateurs, en partenariat avec des professionnels de filières différentes (manipulateurs radio, kinésithérapeutes, etc...)

Le cas clinique est travaillé par les étudiants de chaque filière correspondante et la mise en commun des analyses réalisées est faite à l'IFSI, en présence des professionnels de terrain des filières concernées, au cours de « transmissions d'équipe ».

Ce travail permet de croiser les connaissances et les postures des étudiants infirmiers, des aides-soignants, étudiants kinésithérapeutes, étudiants manipulateurs radio, par exemple, et de comprendre les rôles et fonctions de chacun autour du patient.

Le bilan de ce projet novateur mis en place depuis 2 ans est très positif puisqu'il a permis de comprendre l'importance de la communication interprofessionnelle entre les différents acteurs, au service de la qualité de soins.

Jusqu'à ce jour, les élèves aides-soignants et les étudiants des autres filières étaient des stagiaires d'autres instituts présents au CHPG et qui acceptaient, sur la base du volontariat, de partager cette expérience pédagogique avec les étudiants infirmiers de l'IFSI.

Les futurs aides-soignants de l'IFAS du CHPG feront désormais partie intégrante du projet et des moments de partage seront initiés en amont pour les préparer à 2 analyses partagées durant leur parcours de formation.

5.3.4. Analyse de Pratiques Professionnelles (APP)

L'entraînement réflexif à partir de situations vécues en stage doit permettre à l'élève de comprendre les liens entre les savoirs et les actions.

«... Les activités qui sont organisées dans un cadre institué de formation professionnelle initiale ou continue... concernent les professionnels qui exercent des métiers ou des fonctions comportant des dimensions relationnelles importantes dans des champs diversifiés »¹⁸

Les principes de l'APP :

- Une démarche personnelle et volontaire de participation
- Le respect de l'autre et de sa parole
- La confidentialité : « ce qui est dit ici n'en sort pas »
- La liberté d'expression dans le cadre adopté
- Accepter d'être responsable de ses actes (sans pour autant se sentir coupable)
- Accepter d'être confronté à soi, à l'autre, aux autres
- Admettre l'incertitude
- Savoir écouter
- Savoir émettre des hypothèses de compréhension (de ce qui a pu se passer)
- Éviter le jugement
- Éviter de donner des conseils « tu aurais dû ... », « à ta place.... »
- Renoncer à vouloir modifier l'Autre mais chercher avec l'Autre ce qui est modifiable
- Faire le deuil de la toute puissance

Objectifs pédagogiques :

- prendre du recul sur sa pratique professionnelle
- décrire sa pratique
- identifier les éléments positifs et les éléments à améliorer
- développer sa posture professionnelle

¹⁸ C. Blanchard-Laville L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES, Coordonné par Claudine Blanchard-Laville et Dominique Fablet – L' Harmattan- 2000

Méthode pédagogique :

Une APP est réalisée au retour du premier stage et se découpe en 4 phases :

- L'exposé d'une situation
- Le temps des questions des participants
- Le temps d'émissions d'hypothèses
- La conclusion par l'exposant

Elle a pour objectif de permettre à l'élève de développer et d'analyser une situation de communication mise en place lors d'une situation de soin d'hygiène et de confort auprès d'une personne dépendante.

Elle se déroule avec la participation des professionnels de terrain.

Enfin c'est une préparation au travail d'analyse d'une situation relationnelle demandée lors du module 5 Relation – Communication, support à la validation du module.

5.3.5. Projet d'animation en EHPAD

Objectifs pédagogiques :

- Clarifier le concept d'animation en confrontant ses représentations
- Identifier les objectifs de l'animation en structure de soins
- Découvrir la place de l'animation/du jeu dans les projets de vie et de soins infirmier
- Identifier le rôle et la responsabilité de l'AS dans l'animation
- Repérer les ressources et les contraintes pour élaborer un projet d'animation
- Savoir utiliser les forces et faiblesses de chacun dans le groupe pour élaborer le projet

Modalités : A l'issue du stage auprès des personnes âgées en situation de dépendance, les élèves élaborent le projet d'animation, en vue de le concrétiser par une journée d'animation auprès d'une population choisie en collaboration avec les cadres de terrain de la structure concernée.

Outils pédagogiques :

- Cours magistral dans le cadre du module 5 Relation - Communication
- Brainstorming
- Travaux de groupe et recherches au centre de documentation

5.3.6. Inscrire les élèves dans la politique de développement durable de la Principauté :

Le Gouvernement Princier mène une politique volontariste de développement durable, notamment sur les thèmes de :

- **La gestion durable de l'eau et des déchets**
- **Le changement de comportements dans la mobilité et les transports**

Depuis 2010, le CHPG a inscrit le développement durable comme partie intégrante de sa politique d'établissement et l'Institut de formation s'est naturellement impliqué dans les nombreuses actions d'amélioration qui ont été menées dans tous les domaines du développement durable¹⁹

Dans le cadre du Module 6 Hygiène des locaux hospitaliers, une action de sensibilisation sur le tri des déchets est organisée par les élèves aides-soignants auprès des personnels du CHPG.

Objectifs pédagogiques : "Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

- S'appropriier les procédures relatives au tri des déchets hospitaliers
- Apprendre à problématiser une situation observée
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie au travail
- Etre un acteur de la prévention des risques sanitaires

Méthodes pédagogiques :

- Cours magistral sur les déchets hospitaliers
- Analyse de situation individuelle sur le circuit des déchets au cours d'un stage hospitalier
- Travaux de groupe pour la mise en commun des observations recueillies et de leur analyse

5.3.7. Formation aux gestes de 1er secours:

En complément de la formation pour l'obtention de l'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU), une formation complémentaire a été initiée autour de deux axes:

- formation citoyenne aux gestes sécurité/vigilance attentats
- déploiement du plan blanc au CHPG

Objectifs:

- Savoir faire face à une situation d'exception engendrant de nombreuses victimes
- Apprendre à se protéger pour aider les autres en situation d'attentat

¹⁹ Affiche des actions menées par l'IFSI en *annexe 3*

- Comprendre le rôle de chacun dans le déploiement du plan blanc

Méthodologie :

Participer avec les étudiants infirmiers aux simulations d'intrusion terroriste en partenariat avec les services de sécurité et les Sapeurs-Pompiers de la Principauté

Participer aux cours de formation continue organisés pour le personnel du CHPG

5.4. L'ALTERNANCE INTEGRATIVE

Les stages sont organisés conformément au principe de l'alternance, qui se définit comme une interaction entre des situations de formation et des situations de production.

Le stage est un lieu de formation indispensable pour acquérir des connaissances, une posture réflexive et des compétences professionnelles, pour concrétiser certains aspects de l'apprentissage et pour se confronter :

- à la réalité professionnelle dans sa polyvalence
- aux expériences de vie professionnelle dont le vécu émotionnel permet la maturation de l'étudiant

Le stage est le lieu de la **socialisation professionnelle**, où l'étudiant développe une identité professionnelle fondée sur les valeurs éthiques et déontologiques de la profession.

Les objectifs de cette alternance sont de :

- Favoriser l'articulation des savoirs expérientiels et des savoirs formalisés
- Permettre l'acquisition de compétences professionnelles
- Favoriser la production d'un savoir enraciné dans l'agir et éclairé par la théorie
- Encourager l'implication de la personne en formation dans la construction de ses apprentissages et de son identité professionnelle

5.4.1. Organisation des stages

Les stages font partie intégrante de la formation. Ils sont en lien avec :

- le cadre réglementaire
- le référentiel de formation des aides-soignants
- le projet pédagogique de l'institut
- le projet de tutorat des stagiaires
- le projet professionnel de l'élève.

Les stages ont une durée de 60 semaines sur la base de 35h / semaine, soit 2100 heures sur les 10 mois de formation.

Cinq types de stages sont prévus dans le référentiel de formation, ainsi que le stage optionnel de fin d'études²⁰

5.4.2. Les partenaires de stages

Acteurs incontournables du processus de professionnalisation, les terrains de stage participent à la mise en œuvre des compétences, à leur évaluation et leur réajustement.

L'IFAS s'appuie sur la collaboration des **terrains de stage du CHPG et de toutes les structures sanitaires et sociales de la Principauté.**

✚ Le Centre Hospitalier Princesse Grace est l'établissement support de l'IFSI/IFAS.

Le choix des services et activités est très varié et de haut niveau de technicité :

- Médecine : cardiologie, soins intensifs de cardiologie et explorations invasives et non invasives, pneumologie, spécialités médicales, hépato-gastro-entérologie, médecine interne hémato-oncologie, unité d'hospitalisation de courte durée
- Unité d'hémodialyse
- Hôpital de jour à orientation hémato-oncologie
- Chirurgie : orthopédie, chirurgie digestive et spécialités chirurgicales
- Pédiatrie: médecine, urgences pédiatriques, néo-natalité, hôpital de jour
- Gériatrie court, moyen et long séjour, unité Alzheimer
- Psychiatrie: hospitalisation, psychiatrie de liaison
- Soins palliatifs et supportifs : unité mobile et unité d'hospitalisation
- Services de consultations de spécialités:
 - Médicales
 - Chirurgicales
- Chirurgie ambulatoire : unité orthopédie, unité chirurgie générale
- Urgences polyvalentes, SMUR
- Réanimation polyvalente
- Hospitalisation et soins à domicile
-

✚ Le Centre Cardiothoracique, établissement privé, dont l'activité médico-chirurgicale est destinée à traiter les pathologies thoraciques et cardio-vasculaires (explorations cardiaques, hospitalisation, bloc opératoire, SSPI, réanimation, bloc interventionnel)

²⁰ Planification de l'alternance en *annexe 4*

- ✚ L'Institut Monégasque de Médecine et Chirurgie Sportive, établissement privé, dédié à la médecine et à la chirurgie ostéo-articulaire (consultations de spécialités orthopédiques, rhumatologiques, hospitalisation, bloc opératoire, SSPI, réanimation)
- ✚ Le Centre d'Hémodialyse Privé de Monaco, assure le suivi et le traitement de patients dialysés
- ✚ De nombreux autres établissements permettent également la réalisation des stages dits de lieux de vie, comme les établissements scolaires primaires et secondaires, les crèches, la médecine du sport, le centre d'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit, le Foyer de l'Enfance Princesse Charlène.

Les partenaires de stages des Alpes-Maritimes:

Ces terrains ne sont sollicités que dans le cadre d'élèves ayant un souhait de travailler dans les structures concernées après l'obtention du D.E.A.S. ou liés aux besoins de places supplémentaires, en psychiatrie notamment:

- ✓ Le CHS Sainte Marie de Nice
- ✓ Des instituts d'éducation sensorielle, instituts médico-éducatifs, de réadaptation et rééducation ou autre spécificité en santé mentale et/ou santé publique
- ✓ Le CHU et la Fondation Lenal de Nice

5.5. LE PROCESSUS D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DES STAGIAIRES

Un groupe pluridisciplinaire, composé de professionnels du CHPG et de cadres de santé formateurs, a élaboré et mis en œuvre le « processus d'accueil et d'intégration des étudiants paramédicaux » pour notamment « favoriser le réinvestissement de la fonction d'encadrement par les professionnels dans le cadre de la mise en place du nouveau programme de formation des étudiants (en soins infirmiers)». Ce travail a permis de « déployer des outils communs à l'ensemble des terrains accueillant les étudiants en stage ainsi que des règles uniformisées, connues et appliquées par tous ».

Il a également permis d'élaborer les **livrets d'accueil**²¹ des services de soins, avec des fiches descriptives de l'activité et des ressources de chaque unité de soins ; Une **charte des stages**, élaborée en région PACA en 2007 est appliquée au CHPG²²

L'évaluation de la qualité de la formation en stage est réalisée, selon les recommandations de la charte, par un **questionnaire à destination des étudiants**²³ en soins infirmiers. L'étudiant peut ainsi exprimer ses observations sur la qualité de l'accueil et de l'encadrement en stage. A la fin de chaque année, une réunion est organisée par le Coordonnateur Général des Soins du CHPG entre les référents de stages, les référents de suivi pédagogique et les maîtres et tuteurs de stages ayant accueillis les étudiants. La synthèse des résultats des questionnaires est présentée et débattue au cours de cette rencontre afin d'optimiser les modalités d'encadrement et de formation.

Ce travail est en cours de révision pour y intégrer les élèves aides-soignants du CHPG et ceux accueillis des autres IFSI du département français mitoyen avec la Principauté.

Il en est de même pour la formation au tutorat des aides-soignants diplômés sur les terrains de stages. Une formation est en cours d'élaboration par les cadres formateurs de l'IFSI/IFAS et des sessions annuelles seront proposées à tous les soignants accueillants des élèves aides-soignants en stage.

²¹ Outil élaboré par le groupe de travail Coordination Générale des Soins du CHPG.

²² Charte des stages en établissement de santé et/ou sanitaire et social des étudiants paramédicaux – Groupe de travail régional DRASS-PACA 2007 – *Annexe 5*

²³ Evaluation du processus d'accueil et d'intégration des étudiants en stage _ CGDS CHPG - 2010 – *Annexe 6*

5.6. LA PREPARATION DE STAGE

Les élèves sont répartis en groupes de 4, suivis par un formateur référent de stage dont les missions sont déclinées ci-dessous :

COORDONNER	AVEC QUI	OBJECTIFS	ACTIONS
	Établissement d'accueil	Être le lien privilégié entre l'FASI et le terrain	S'informer des activités du terrain Connaître les ressources et les limites du terrain
	Elève	Adapter le parcours de stage	Etre en lien avec le cadre formateur référent du suivi pédagogique
ACCOMPAGNER/ GUIDER	Elève	Favoriser l'auto-évaluation de l'élève	Échanger autour de pratiques, en stage
	Les professionnels de proximité et le tuteur	Favoriser l'accompagnement de l'élève Aider à l'appropriation des modalités d'accompagnement et d'évaluation	Établir des liens entre le terrain et les apprentissages théoriques Guider les professionnels dans l'utilisation des outils de suivi et des référentiels (activités, compétences, carnet de suivi en stage)
	Elève / Tuteur	Contribuer à la formation clinique	Favoriser les analyses de pratiques en stage, en présence du tuteur
ORGANISER	Élève / Tuteur / Professionnels de proximité	Discuter sur les parcours pertinents pour l'élève	Échanger sur les compétences et activités rencontrées dans l'unité et le pôle Donner des indications concernant le cursus de formation de l'élève
COMMUNIQUER	Tuteur / Professionnels de proximité	Partager et mettre à jour les connaissances mutuelles	Échanger pour trouver des pistes d'amélioration
	Établissement d'accueil	Être le lien privilégié entre l'IFAS et le terrain	S'informer des activités du terrain Connaître les ressources et les limites du terrain
REGULER	Elèves	Adapter le parcours de stage	Etre en lien avec le cadre formateur référent du suivi pédagogique
	Élève	Favoriser l'auto-évaluation de l'élève	Échanger autour des pratiques, en stage

Les objectifs pédagogiques :

Chaque départ en stage fait l'objet d'une préparation collective à l'IFAS, basée sur:

- Les objectifs d'apprentissage institutionnels
- Les objectifs d'apprentissage personnels
- La réalisation de l'APP et le passage à l'écrit
- Les stratégies à développer pour l'acquisition de compétences
- Les stratégies d'adaptation personnelle aux situations professionnelles
- Une réflexion sur la charte d'encadrement.

La spécificité et les particularités des terrains choisis sont présentées aux élèves en face à face individuel à l'aide des livrets d'accueil de chaque unité de soins. Cet échange leur permet de :

- S'approprier les modalités de stage et préparer les recherches spécifiques à chaque stage
- Identifier les objectifs institutionnels
- Formaliser ses objectifs personnels sur le carnet de suivi en stage, obligatoirement présenté au tuteur à l'arrivée en stage, outil de suivi de la progression de l'élève
- S'approprier la grille d'évaluation des compétences en stage,
- Identifier les critères d'évaluation des MSP formatives et normatives.

Cette préparation permet une mise en confiance des élèves et répond aux besoins d'apprentissage de chacun d'entre eux.

Les compétences à acquérir sont clairement définies au cours de cette préparation au stage mais l'appropriation des gestes et l'acquisition des étapes de la démarche réflexive sur le vécu clinique doivent rester propres à chaque élève. Le rôle du référent de suivi pédagogique réside dans l'accompagnement de chacun sur le chemin de l'appropriation des compétences.

Les compétences visées pour chacun des stages²⁴ :

	Stage 1	Stage 2
Compétences visées	"Compétence 1 " Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie"	Compétence 4 "Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes ". Compétence 6 " Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux".
Nombre de patients PEC	1 patient	2 patients
Modalités de préparation de stage	Préparation collective avec remise et explication du Portfolio. Elaboration des objectifs individuels de stage validés par le formateur référent de suivi pédagogique de l'élève, remise des feuilles d'évaluation des compétences en stages, convention de stage, planning prévisionnel.	Préparation collective avec présentation des objectifs institutionnels, des modalités d'évaluation de MSP et des différents documents de stage. Préparation en groupes restreints des objectifs individuels de stage
Modalités de retour de stage	Par demi-promotion avec le formateur référent de suivi pédagogique : 2h retour de stage par typologie, 2 h analyse de vécu à travers une situation en stage	En demi-promotion et par typologie de stage, avec le formateur référent de suivi pédagogique : Atteinte des objectifs personnels de l'élève , niveau d'intégration au sein de l'équipe, niveau d'autonomie, prise d'initiative, confiance, difficultés rencontrées
Objectifs en lien avec les compétences	Acquérir principalement la compétence 3 mais également un certain nombre d'éléments des autres compétences : 2,3,4,5,6,7,8	Acquérir principalement les compétences 4 et 6 mais également un certain nombre d'éléments des autres compétences 1,2,3,5,7,8
	Expliquer le fonctionnement du service et collaborer avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire	Appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations en tenant compte des besoins de la personne, de sa pathologie et des ressources matérielles disponibles
	Prendre en soins une personne	Appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques en utilisant le matériel médical adapté
	Identifier les besoins de la personne en tenant compte de ses habitudes de vie et de sa culture	Appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques en utilisant le matériel médical adapté
	Mettre en application les différents soins d'hygiène et de confort abordés à l'IFAS	Appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité afférents au service lors des activités de soins, d'entretien des locaux et du matériel
	Favoriser l'autonomie de la personne en repérant ses capacités et ses ressources	Repérer les anomalies dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter
	Développer une communication adaptée avec les patients et l'équipe pluridisciplinaire	Repérer les éléments qui constituent l'équipe pluriprofessionnelle
Travaux demandés	Présentation d'un recueil de données, d'une démarche clinique, d'une démarche de soins pour un patient	Chaque élève élabore une démarche de soins qu'il soumet au formateur référent de suivi pédagogique à son retour de stage
Visite en stage et objectifs	Mesurer la progression de l'élève à travers :La réalisation d'un soin d'hygiène et de confort La présentation d'un recueil de données, d'une démarche clinique, d'une démarche de soins pour un patient	Elle consiste en une épreuve de mise en situation professionnelle (épreuve N° 2 de validation du Module 1) pour la moitié des élèves, avec prise en soins d'une personne Support : guide d'encadrement des élèves en stage
	Réguler d'éventuelles difficultés/point avec le tuteur	

²⁴ Travail réalisé par l'IFSI/IFAS de Marmande Tonneins, support à notre réflexion (site web de l'institut)

	Stage 3	Stage 4
Compétences visées	Compétence 2 "Apprécier l'état clinique d'une personne".	Compétence 3 : "Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne"
Nombre de patients PEC	3 patients	4 patients
Modalités de préparation de stage	Préparation collective avec présentation des objectifs institutionnels, des modalités d'évaluation de MSP et des différents documents de stage. Préparation en groupes restreints des objectifs individuels de stage	Préparation collective avec présentation des objectifs institutionnels, des modalités d'évaluation en MSP, pour les élèves en cursus partiel, et des différents documents de stage. Préparation en groupe restreints des objectifs individuels de stage
Modalités de retour de stage	En demi-promotion et par typologie de stage, avec le formateur référent de suivi pédagogique : Atteinte des objectifs personnels de l'élève, niveau d'intégration au sein de l'équipe, niveau d'autonomie, prise d'initiative, confiance, posture professionnelle, difficultés rencontrées	En demi-promotion et par typologie de stage, avec le formateur référent de suivi pédagogique : Atteinte des objectifs personnels de l'élève, niveau d'autonomie, prise d'initiative, confiance, posture professionnelle, difficultés rencontrées
Objectifs en lien avec les compétences	Acquérir principalement la compétence 2 mais également un certain nombre d'éléments des autres compétences : 1,3,4,5,6,7,8	Acquérir principalement la compétence 3 mais également un certain nombre d'éléments des autres compétences : 1,2,4,5,6,7,8
	Mesurer les paramètres vitaux et assurer leur traçabilité	Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
	Apprécier les changements dans l'état clinique d'une personne	Organiser l'activité de soins en fonction de l'environnement et de la personne
	Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter	Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité en tenant compte des ressources matérielles disponibles
		Adapter la réalisation du soin à l'état clinique de la personne, à ses habitudes de vie
		Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster si nécessaire
Travaux demandés	Chaque élève : élabore une démarche de soins, établit une planification de soins concernant un patient. Ces travaux seront soumis au formateur référent de suivi pédagogique à son retour de stage	Chaque élève : élabore une démarche de soins pour 2 patients, établit une planification de soins pour 2 patients. Ces travaux seront soumis au formateur référent de suivi pédagogique à son retour de stage
Visite en stage et objectifs	Elle consiste en une épreuve de Mise en situation professionnelle (épreuve N° 2 de validation du module 1) pour la moitié des élèves, avec prise en soins d'une personne	Au cours de ce stage, il n'est pas formalisé de visite par le formateur référent de stage pour les élèves en cursus complet. Cependant, elle peut être demandée par l'élève ou le tuteur. Elle consiste, pour les élèves en cursus partiel, en une épreuve de Mise en situation professionnelle avec prise en soins de 2 personnes.

	Stage 5	Stage 6
Compétences visées	Compétence 3 : Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne"	TOUTES
Nombre de patients PEC	5 patients	6 à 8 patients
Modalités de préparation de stage	Préparation collective avec présentation des objectifs institutionnels, des attentes et modalités d'évaluation de la Mise en Situation Professionnelle (MSP) et des différents documents afférents au stage. Préparation en groupes restreints à partir des objectifs individuels élaborés par les élèves en fonction des disciplines concernant les stages 5 et 6	
Modalités de retour de stage		
Objectifs en lien avec les compétences	Acquérir principalement la compétence 3, mais également un certain nombre d'éléments des autres compétences : 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, Prendre en soins cinq personnes, Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin, Organiser l'activité de soins en fonction de l'environnement et de la personne, Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité en tenant compte des ressources matérielles disponibles , Adapter la réalisation du soin à l'état clinique de la personne, à ses habitudes de vie, Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster si nécessaire.,	Acquérir l'ensemble des compétences
Travaux demandés	Chaque élève : élabore une démarche de soins pour 2 patients, établit une planification de soins pour 2 patients	Pour les élèves effectuant une MSP : Elaborer une démarche de soins pour 2 patients, établir une planification de soins pour 2 patients
Visite en stage et objectifs	Elle consiste en une épreuve de mise en situation professionnelle avec prise en soins de 2 personnes	Pas de visite prévue sauf en cas d'échec à la MSP lors du stage précédent. Dans ce cas, une nouvelle Mise en Situation Professionnelle a lieu au cours de ce stage. Une visite de stage peut malgré tout être effectuée à la demande du stagiaire ou du tuteur

5.7. L'EXPLOITATION DU STAGE

Exploitations collectives en grand groupe animées par un formateur et un psychologue spécialisé en psycho-sociologie, avec comme objectifs:

- Travailler sur la prévention des risques psycho-sociaux en permettant aux élèves de présenter des situations de stage (vécus et difficultés)
- Permettre le travail émotionnel de l'élève futur professionnel
- Prendre la distance nécessaire et canaliser ses émotions et ses inquiétudes.

Exploitations collectives en ½ groupe (15 ESI) effectuées dès le retour des élèves à l'I.F.S.I. et articulées autour de :

- L'acquisition d'une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels de terrain, présents à ces exploitations
- L'expression du vécu et de la construction de l'identité professionnelle
- La présentation de travaux de recherche ou de réflexion, en lien avec les objectifs posés en amont du stage.

Exploitations individuelles de stages permettant, au regard du carnet de suivi en stage, de :

- Visualiser l'atteinte des objectifs posés
- Valider les analyses de pratiques
- Faire le point des acquis (éléments de compétences, actes, activités et techniques de soins)
- Travailler sur les représentations de la profession

6. LE SUIVI PEDAGOGIQUE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Le quota de 15 élèves par promotion permet aux formateurs d'optimiser le suivi pédagogique, dans un souci de qualité. Une relation privilégiée peut ainsi s'instaurer entre le formateur et l'élève, offrant un espace de parole constructif.

Le suivi pédagogique est réalisé par le cadre de santé formateur référent de suivi pédagogique. Il s'agit d'un cheminement avec et pour l'élève, afin de favoriser la construction de son apprentissage (apprendre à apprendre et se situer dans l'apprentissage), de clarifier ses capacités à se connaître et à s'auto évaluer, de repérer son positionnement au sein d'une équipe et de se projeter dans sa future fonction.

C'est un processus formatif et non pas normatif dans lequel le formateur accompagne l'étudiant au travers :

- de l'écoute
- de l'échange
- de l'analyse
- de la détermination des choix pédagogiques.

Objectifs:

Le suivi pédagogique doit permettre à l'élève de :

- de se situer en tant que futur professionnel en prenant en compte ses acquisitions antérieures et ses capacités dès le début de la formation
- d'identifier ses progrès et ses écarts
- de devenir progressivement autonome et responsable de son apprentissage

Ce processus est sous-tendu par le travail de réflexion et de cheminement de l'élève dans la connaissance de soi .

Un engagement réciproque est passé avec les élèves en début de formation et réajusté régulièrement; il repose sur un processus de développement personnel et de développement des compétences, des objectifs à atteindre sur le plan individuel et collectif, et des valeurs à respecter.

Pour les élèves en difficulté, et à l'issue d'un accompagnement personnalisé sans résultats probants, **un contrat d'apprentissage** personnalisé peut être proposé ou imposé à l'élève selon sa situation, par le Directeur des soins de l'IFSI et sur décision du Conseil pédagogique.

7. EVALUATION CONTINUE DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

L'évaluation s'appuie sur les valeurs de respect et de rigueur dans la déclinaison du texte réglementaire²⁵

L'évaluateur adopte une position éthique dans ses rapports à l'élève en évaluation. Ce dernier est mis dans les meilleures conditions possibles pour réussir ses évaluations: connaissance des critères d'évaluation, des conditions de programmation des évaluations, rendu rapide des notes attribuées.

La correction des évaluations s'appuie sur les recommandations universitaires de bonnes pratiques et des corrections collectives sont réalisées après les évaluations pour permettre aux élèves de réajuster et de progresser.

Le formateur est garant de l'équité du groupe quant à l'application des modalités décrites dans le référentiel de formation

²⁵ Tableau récapitulatif des modalités d'évaluation en *annexe 7*

7.1. Évaluation des stages cliniques :

Le cadre formateur référent de stage se déplace sur tous les terrains de stages, au moins une fois pendant le stage, pour faire le point avec l'élève sur ses acquisitions et/ou difficultés. Il réalise également 2 MSP formatives pendant la formation pour chacun d'eux. Il accompagne également le tuteur de stage sur le terrain en cas de difficultés et il répond si nécessaire, à l'appel potentiel d'un élève en cours de stage.

Le tuteur de stage réalise le bilan de mi-stage et l'évaluation finale du stage en présence de l'élève.

7.2. Les épreuves écrites :

Le type d'épreuves est conforme au référentiel de formation. Elles se déroulent dans des conditions d'examen, dont les critères sont connus des élèves (respect de l'anonymat, mesures de prévention des fraudes, etc...)

La correction de ces épreuves est assurée par les formateurs de l'institut et/ou les formateurs extérieurs à l'institut (professionnels experts), participant à la formation.

7.3. Les épreuves orales :

Elles peuvent être individuelles ou collectives, conformément au cadre réglementaire. L'évaluation de ces épreuves est assurée par les formateurs de l'institut et/ou les formateurs extérieurs à l'institut et participant à la formation.

Les conditions de déroulement des épreuves et leurs critères d'évaluation sont clairement définis et explicités aux élèves en amont des épreuves.

7.4. Les épreuves de mise en situation pratique :

- **Ateliers de simulation** : ils sont organisés dans les laboratoires cliniques de l'institut, les élèves sont en uniforme d'élève aide-soignant et un briefing est réalisé en amont de la simulation proposée. Ils sont réalisés sur 4 postes de travail au lit du patient. **Les situations de simulation sont effectuées en collaboration avec les étudiants en soins infirmiers.**
- **Mises en Situation Professionnelle (MSP)** : elles sont normatives (1 au cours du 1^{er} stage et une au cours du 3^{ème} stage sur un parcours d'élève sans difficultés) et sont réalisées par le cadre formateur référent de stage, en présence du tuteur lorsque cela est possible. Les évaluations normatives répondent aux exigences réglementaires du référentiel.

Elles se déroulent dans des structures où le candidat est en stage depuis au moins 10 jours du fait du petit nombre d'élèves en formation.

La durée d'une MSP est d'environ 1 heure à 1h30 pour l'analyse de la situation d'une personne dans le cadre de la participation à la démarche de soins et pour la réalisation d'un ou plusieurs soins.

La validation du module 3 comporte l'obligation de disposer de **l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2** ou d'un équivalent reconnu par le Ministère chargé de la Santé : les épreuves se déroulent à l'institut de formation et sont sous la responsabilité de l'équipe de formateurs AFGSU du CHPG.

Le tableau récapitulatif des modalités d'évaluation et des conditions de validation des modules de formation est en annexe 8.

8. PROSPECTIVES DE L'IFAS

La réforme attendue de la formation aide-soignante est en cours de projection par l'équipe de formateurs dans le projet pédagogique tel qu'il est présenté dans ce document.

Les points forts de ce projet sont ainsi revus et développés dans le cadre d'un allongement de la formation, une projection a été réalisée avec les différents scénarii envisagés (arrivée du portfolio, disparition des MSP, etc..)

L'IFAS présenté dans le dossier d'agrément n'en est qu'à ses balbutiements et notre volonté est de le développer en tenant compte des besoins en santé de la Principauté et des besoins du CHPG dans le profil attendu pour les aides-soignants recrutés dans notre établissement. Les pistes de développement se résument en 2 grands axes :

8.1. Engager le partenariat avec la Coordination Générale des Soins du CHPG :

Le partenariat existant à ce jour à l'institut de formation est très performant et productif, mais il ne concerne que la formation des infirmiers (initiale et continue). L'objectif est de construire le même partenariat pour l'IFAS afin de préparer rapidement la réforme à venir :

- réajuster le processus d'accueil et d'intégration des stagiaires
- adapter le carnet de suivi en stage aux élèves aides-soignants
- co-construire les formations au tutorat
- questionnaires satisfaction des élèves en stage
- créer des groupes de travail autour de ces thématiques, pilotés par l'IFSI/IFAS.

8.2. Développer les formations :

8.2.1. Développement de la formation initiale :

- Proposer une offre de formation d'Assistant de Soins en Gérontologie
- Ouvrir la filière pour les dispenses des professions nécessaires au CHPG
- Ouvrir la préparation au concours AS

8.2.2. Développement de la formation continue pour les agents du CHPG et des autres structures de soins monégasques :

- Proposer une session de formation au tutorat aide-soignant
- Formation à la carte pour les aides-soignants diplômés avant le programme 2005
- Adaptation à l'emploi pour les DEAS ayant interrompu le travail depuis quelques années.

9.EVALUATION ET POLITIQUE QUALITE DU PROJET DE FORMATION

9.1. ÉVALUATION DU PROJET DE FORMATION

L'évaluation et la politique qualité du projet pédagogique s'appuient à la fois sur le Référentiel régional d'élaboration et d'évaluation du projet de formation et projet pédagogique²⁶ et sur le Référentiel RESP²⁷. Chaque année le projet pédagogique est évalué et ajusté avant présentation au Conseil Technique de l'Institut. L'avis de tous les partenaires de la formation est recherché, y compris celui des élèves à qui le projet est remis et présenté en début de formation. Les bilans semestriels des élèves et les questionnaires de satisfaction en stage sont intégrés à l'évaluation du projet.

²⁶ Référentiel régional d'élaboration et d'évaluation du projet de formation et projet pédagogique -DRASS PACA- 2008

²⁷ Assurance Qualité de Dispositifs de Formations Supérieures Professionnelles (Réseau des Écoles de Service Public de l'EHESP- 2006)

Selon le Référentiel Régional PACA d'élaboration et d'évaluation du projet de formation et du projet pédagogique, les critères et indicateurs retenus sont les suivants:

Critères	Indicateurs
Conformité	Respecte les règles de présentation Répond au cadre législatif et réglementaire de la formation Énonce les modalités de son élaboration Est actualisé avant chaque rentrée Définit les modalités de validation et de diffusion.
Pertinence	Répond à l'orientation philosophique institutionnelle explicitée (<i>concepts et valeurs professionnels, finalités de la formation, concepts pédagogiques</i>) Tient compte des évolutions de l'environnement de santé (<i>politique de soins, santé, innovations pédagogiques, technologiques...</i>) Tient compte des bilans pédagogiques semestriels Énonce les intentions du projet pédagogique Définit les principes pédagogiques visant l'atteinte des objectifs de formation finaux et intermédiaires Énonce les processus et les procédures d'apprentissage qui sous-tendent les actions de formation Explicite les choix (programmatisés) de l'enseignement théorique et pratique dans l'alternance de formation Explicite les choix (programmatisés) des stages dans l'alternance de formation
Cohérence	Intègre les recommandations françaises en matière de plans de santé publique Répond aux critères de compétences professionnelles attendues sur le terrain Répond aux nécessaires évolutions pédagogiques Explicite clairement l'articulation entre le projet « visée » et le projet « programmatique » Explicite clairement le dispositif d'évaluation des étudiants et du suivi pédagogique, au regard du projet « visée »
Faisabilité	Énonce les ressources disponibles (<i>moyens humains, matériels et encadrement des étudiants en stages</i>) Décrit l'organisation de l'équipe pédagogique et du système d'encadrement
Efficacité	Prévoit un dispositif d'analyse des résultats escomptés: - tableau de suivi des % de réussite DE - taux de réussite moyen de l'institut/ taux moyen PACA - <i>tableau comparatif sur le pourcentage de réussite des UE contributives pour les IFSI du GCS IFSI de l'Académie de Nice</i> S'appuie sur une démarche qualité d'évaluation du projet: - les options stratégiques s'appuient sur les besoins sanitaires et sociaux environnementaux, et les contraintes et ressources locales - le projet de formation est actualisé tous les ans
Efficiéce	Intègre la dimension économique: - rapport qualité/coût de la formation

9.2. POLITIQUE QUALITÉ:

Le concept de qualité fait partie de la culture du Centre Hospitalier Princesse Grace depuis 1999, date de la première démarche qualité dans les services du CHPG.

La volonté de l'établissement d'obtenir la certification par les instances françaises a permis d'obtenir la première accréditation d'un établissement étranger par l'ANAES en 2007.

L'établissement a encore été certifié en 2015.

En cohérence avec son établissement support, l'institut de formation en soins infirmiers s'est engagé en 2015 dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité et a adapté le référentiel Qualité RESP au contexte des instituts de formation en soins infirmiers. L'IFAS est inscrit dans la même dynamique.

La politique qualité précise les orientations à privilégier et les projets de développement prioritaires sur une durée déterminée. Ce suivi qui concerne tous les membres de l'équipe pédagogique est une aide au pilotage, à la décision ainsi qu'à la mise en place de processus d'amélioration continue des pratiques de formation.

Les références et indicateurs s'appuient sur le référentiel Qualité RESP et prennent en compte les particularités de l'Institut et de la formation, dans son contexte environnemental.

Références	Indicateurs
Politique qualité	La politique qualité est formalisée Elle s'appuie sur les bilans réalisés chaque semestre et annuellement Les projets de formation sont construits en tenant compte des critères qualité
Actions d'amélioration	Des mesures correctives sont proposées de façon collégiale et appliquées le plus rapidement possible Des points d'étapes sont formalisés lors de réunions de pilotage
Validation et référencement	Les nouvelles références issues de l'évaluation des projets de formation sont formalisées et mises en œuvre chaque année dans le projet de formation. Des réajustements immédiats peuvent être apportés si nécessaire.
Culture partagée	Tous les membres de l'équipe de l'Institut de formation sont acteurs de la démarche qualité. Ils s'approprient les références et indicateurs qualité et les déclinent au profit de la formation
Veille qualité	Le directeur des soins et le documentaliste réalisent le travail de veille dans leur domaine respectif (veille qualité cadre réglementaire et innovations pédagogiques, veille qualité contenus de formation)
Expérimentation et innovation	Des projets innovants sont proposés chaque année aux apprenants et parfois co-construits avec eux.

9.3. LES OUTILS DE LA QUALITE:

Afin de mieux répondre aux références qualité retenues, les formateurs ont mis en place et/ou utilisent différents outils d'évaluation

Évaluation de la formation théorique:

- Enquête périodique sur le suivi de la réforme des études (ARS PACA)
- Enquêtes et bilans de satisfaction semestriels de la formation par les étudiants.
 - Bilans de régulation et de réajustement semestriels des contenus de la formation réalisés
- Bilans réalisés avec les intervenants à la fin de chaque semestre et réajustement
- Analyse des incidents en lien avec la formation ou événements indésirables
- Analyse par promotion des résultats obtenus par les étudiants
- Étude statistique relative au taux d'abandon et d'échec des étudiants en formation
 - Analyse annuelle des résultats obtenus en pourcentage de réussite aux UE contributives au sein du CGS de Nice.

L'analyse des données recueillies permet de mettre en œuvre des axes d'amélioration ou d'innovation après réflexion en équipe pédagogique.

Elle offre également une lisibilité sur la qualité de la formation à l'IFSI du CHPG, à l'attention des instances monégasques et/ou françaises.

Évaluation de la formation clinique:

- Évaluation sur le terrain des lieux de stage extérieurs au CHPG avant leur ouverture et formalisation d'une fiche d'agrément pour chaque stage comportant les critères d'un stage qualifiant
- Bilans semestriels en réunion pédagogique pour évaluer les critères qualifiant du terrain concerné
- Bilan entre les cadres formateurs et les maîtres et tuteurs de stages
- Modification du planning annuel de l'alternance en fonction des bilans annuels réalisés

- Enquêtes qualitatives réalisées par les étudiants à l'issue de chaque stage au CHPG, en partenariat avec la CGDS

L'analyse de ces données permet d'évaluer la qualité de l'accueil, du suivi pédagogique par le tuteur de stage, des ressources à disposition de l'étudiant et les compétences pouvant être acquises. Les conclusions de l'analyse permettent de conserver ce stage comme stage qualifiant, de supprimer l'agrément de stage ou de procéder à des réajustements dans l'accompagnement des étudiants avec le maître et le tuteur de stage.

ANNEXE 1

CADRE REGLEMENTAIRE

ANNEXE 2

DECLINAISON DES MODULES DE FORMATION

MODULE 1

ACCOMPAGNEMENT D'UNE PERSONNE DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE

COMPETENCE

Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.

OBJECTIFS DE FORMATION

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève est capable de :

- Identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille
- Repérer l'autonomie et les capacités de la personne
- Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et le déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d'hygiène
- Stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social

EVALUATION

Une épreuve écrite en deux parties, d'une durée de 2 heures, notée sur 20 points :

- une série de questions (QROC et/ou QCM)
- un cas clinique

Une épreuve de MSP au cours du stage n°2, notée sur 20 points.

Conditions de validation : obtenir une note égale ou supérieure à 20/40 à l'ensemble des 2 épreuves sans note inférieure à 08/20 à l'une d'entre elles

DUREE DU MODULE

Enseignement théorique : 140h (4 semaines de 35h)

Stage clinique : 140h (4 semaines de 35h)

INTERVENANTS

Formateurs, IDE, psychologues, psychomotricienne, médecin gériatre, diététiciennes, ergothérapeute, orthophoniste

METHODES ET MOYENS

Cours magistraux, apprentissages pratiques, travaux de groupes, exposés, cas cliniques, jeux de rôles, films, travail personnel au CDI, évaluation formative

MODULE 2

L'ETAT CLINIQUE D'UNE PERSONNE

COMPETENCE

Apprécier l'état clinique d'une personne

OBJECTIFS DE FORMATION

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève est capable de :

- Observer la personne et apprécier les changements de son état clinique
- Identifier les signes de détresse et de douleur
- Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillance
- Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie
- Identifier les risques liés à la situation de la personne
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter

EVALUATION

Une épreuve écrite :

- une série de questions (QROC et/ou QCM), d'une durée de 1h30, notée sur 20 points

Conditions de validation : obtenir une note égale ou supérieure à 10/20

DUREE DU MODULE

Enseignement théorique : 70h (2 semaines de 35h)

Stage clinique : 140h (4 semaines de 35h)

INTERVENANTS

Formateurs IFSI, psychologues, diététicienne

METHODES ET MOYENS

Cours magistraux, travaux avec guide de travail (personnels, en groupes), travaux dirigés, travaux pratiques, cas cliniques, évaluation formative

MODULE 3

LES SOINS

COMPETENCE

Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève est capable de :

- Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
- Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins à la personne
- Organiser l'activité de soin en fonction de l'environnement et de la personne
- Choisir le matériel approprié au soin
- Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité et en tenant compte, des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier à la réalisation de soins
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie
- Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant

EVALUATION

Une épreuve de MSP **au cours du stage n°4** avec prise en charge d'une personne, sur 30 points :

- participation DDS sur 10 points
- réalisation des soins sur 20 points

Conditions de validation :

- obtenir une note égale ou supérieure à 15/30 sans note inférieure à 8/20 à la réalisation des soins
- disposer de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

DUREE DU MODULE

Enseignement théorique : 175h (5 semaines de 35h)

Stage clinique : 280h (8 semaines de 35h)

INTERVENANTS

Formateurs IFSI/IFAS, IDE et AS des équipes de soins du CHPG, médecin gériatre, diététicienne,

METHODES ET MOYENS

Cours magistraux, apprentissages en situations simulées avec les étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année, travaux de groupes, cas cliniques, jeux de rôles,...

MODULE 4

ERGONOMIE

COMPETENCE

Utiliser les techniques préventives de manutention et règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

OBJECTIFS DE FORMATION

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève est capable de :

- Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations, des aides à la marche et des déplacements
- Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical
- Installer la personne en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux

EVALUATION

Une épreuve pratique, à l'IFAS, notée sur 20 points.

Conditions de validation : obtenir une note égale ou supérieure à 10/20

DUREE DU MODULE

Enseignement théorique : 35h (1 semaine de 35h°)

Stage clinique : 70h (2 semaines de 35h)

INTERVENANTS

Formateurs IFSI/IFAS ,Formateurs en manutention, ergothérapeute

METHODES ET MOYENS

Mise en situation simulée avec les étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année, travaux de groupe sur la prévention des risques,...

MODULE 5

RELATION – COMMUNICATION

COMPETENCE

Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Ecouter la personne et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement
- S'exprimer et échanger en adaptant son niveau de langage, dans le respect de la personne et avec discrétion
- Expliquer le soin réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante
- Faire exprimer les besoins et les attentes de la personne, les reformuler et proposer des modalités adaptées à la réalisation du soin
- Accueillir la personne et apporter des informations pratiques, adaptées dans le respect du règlement intérieur
- Identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et à sa situation

EVALUATION

Épreuve écrite et orale sur 20 points (document écrit sur 12 points, argumentation orale sur 8 points)

- formalisation sous forme d'un document écrit d'une situation relationnelle vécue en stage
- argumentation orale du document

Conditions de validation : obtenir une note égale ou supérieure à 10/20

DUREE DU MODULE

Enseignement théorique : 70h (2 semaines de 35h)

Stage clinique : 140h (4 semaines de 35h)

INTERVENANTS

Formateurs IFSI/IFAS, IDE, psychologues, cadre de santé gériatrie, équipe mobile de soins palliatifs et formateurs « toucher-massage », orthophoniste,...

METHODES ET MOYENS

Cours magistraux, travaux de groupes, jeux de rôles, ateliers toucher massage, réalisation d'une animation auprès de personnes âgées, mise en situation simulée avec les étudiants infirmiers de 1^{ère} année

MODULE 6

HYGIENE DES LOCAUX HOSPITALIERS

COMPETENCE

Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

OBJECTIFS DE FORMATION

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève est capable de :

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés
- Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques
- Utiliser les techniques de nettoyage appropriées, notamment pour lutter contre les infections nosocomiales en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité
- Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets
- Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne
- Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées
- Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie
- Repérer toute anomalie dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter

EVALUATION

Une épreuve écrite :

- une série de questions (QROC et/ou QCM), d'une durée de 1h, notée sur 20 points

Conditions de validation : obtenir une note égale ou supérieure à 10/20

DUREE DU MODULE

Enseignement théorique : 35h (1 semaine de 35h)

Stage clinique : 70h (2 semaines de 35h)

INTERVENANTS

Formateurs IFSI/IFAS, IDE hygiéniste, cadre de santé service bio-nettoyage, responsable blanchisserie,

METHODES ET MOYENS

Cours magistraux, travaux avec guide de travail (personnels, en groupes), travaux dirigés, visites pédagogiques, démonstrations pratiques, recherches en groupe/circuit du linge, des déchets....

MODULE 7

TRANSMISSION DES INFORMATIONS

COMPETENCE

Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève est capable de :

- Identifier et rechercher les informations nécessaires sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin et permettant de prendre en compte la culture du patient, ses goûts, son régime...
- Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit ou en utilisant les outils informatisés
- S'exprimer au sein de l'équipe de soins en utilisant un langage et un vocabulaire professionnels
- Renseigner des documents assurant la traçabilité des soins en appliquant les règles.
- Rechercher, organiser et hiérarchiser l'information concernant le patient
- Discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel

EVALUATION

Une épreuve orale sur 20 points : un cas concret de transmission d'informations à réaliser à partir de la présentation de cas cliniques au cours du stage n°6 et de l'évaluation du Module 3 lors de la MSP du Module 3

Conditions de validation : obtenir une note égale ou supérieure à 10/20

DUREE DU MODULE

Enseignement théorique : 35h (1 semaine de 35h)

Stage clinique : pas de stage

INTERVENANTS

Formateurs IFSI/IFAS, IDE, aides-soignants,...

METHODES ET MOYENS

Cours magistraux, travaux de groupes, cas cliniques, jeux de rôles avec les étudiants infirmiers de 2^{ème} année

MODULE 8

ORGANISATION DU TRAVAIL

COMPETENCE

Organiser son travail dans une équipe pluri-professionnelle

OBJECTIFS DE FORMATION

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'élève est capable de :

- Identifier son propre champ d'intervention en particulier au regard des compétences infirmières
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités du service et dans le respect des règles d'hygiène
- Utiliser les outils de planification du service pour organiser sa propre activité

EVALUATION

Une épreuve écrite :

- un cas concret présentant un contexte de travail, d'une durée de 1h, notée sur 20 points

Conditions de validation : obtenir une note égale ou supérieure à 10/20

DUREE DU MODULE

Enseignement théorique : 35h (1 semaine de 35h)

Stage clinique : pas de stage

INTERVENANTS

Formateurs IFSI/IFAS, aides-soignants et IDE, directeur des soins, cadre de santé,

METHODES ET MOYENS

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupes, mise en situation simulée avec les étudiants Infirmiers de 3^{ème} année, table ronde,

ANNEXE 3

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'INSTITUT DE FORMATION

ANNEXE 4

MAQUETTE PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE

ANNEXE 5

CHARTRE DES STAGES

ANNEXE 6

GRILLE D'EVALUATION DU PROCESSUS ACCUEIL INTEGRATION EN STAGE

ANNEXE 7

RECAPITULATIF MODALITES D'EVALUATION